

DEPARTEMENT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DE LA

Charente-Inférieure

Commune de ROYAN

ARRONDISSEMENT

de ROCHEFORT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

CANTON

de ROYAN

Séance du DIX-HUIT MARS 1946.

OBJET :

FRAIS DE RECENSEMENT

46079

L'an mil neuf cent quarante-six, le 18 du mois de Mars
le Conseil Municipal de ROYAN s'est assemblé
au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. REGAZONI Charles, Maire

en session ^{ordinaire} d'après convocations faites le 193
_{extraordinaire}

NOMBRE

de Conseillers municipaux
ayant pris part au vote :

Etaient présents : MM. Regazoni Charles, Voysière, Rochedereux,
Dasseux, Mme Parizez, Melle Rikcsy, MM. Baudet, Prugnaud,
Boulerne, Counil, Conge, Grussenmeyer, Chasseau, Bouchet,
Thomas, Ollivier, Couzinet, Sénélier, Savignac, Domesq,
Arrivé, Prot, Chollet.

DATE

de l'affichage, à la porte
de la mairie, du compte
rendu de la séance :

Excusés : MM. Simon, Pérodeau, Julien.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été
conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élec-
tion d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Conge ayant obtenu la majorité des suffrages, a été
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Le recensement de la population, des entreprises et des
maisons s'est révélé plus laborieux qu'il serait normal, en
raison des destructions et de la position quelque peu irrégu-
lière d'une partie de la population travaillant au déblaiement.
Le travail des agents recenseurs s'en est trouvé augmenté
et compliqué.

Le Conseil

décide d'affecter à cette dépense un crédit de 48.000 Fr
pour "frais de recensement général" obtenu par prélèvement sur
le reliquat de l'Art. 2, Chapitre XXXIII du B.P. 1946: "Achat
d'un camion".

.....

Fait
Le Maire
huf



2^e DIVISION

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

2^e BUREAU

ARRONDISSEMENT

de LA ROCHELLE

COMMUNE

de MOYEN

La Rochelle, le

Le Préfet de la Charente-Maritime

à Monsieur le Maire de MOYEN

Par décision de ce jour, j'ai approuvé la délibération du Conseil Municipal de

MOYEN en date du 13 MAI 1916 portant Ouverture de crédit par

addition au budget de l'exercice en cours d'un crédit de 43.000 F

sous le titre :

Frais de Recensement

(à rembourser par l'Etat, sur production de statuts justificatifs

.....

.....

Je vous prie de vouloir bien notifier cette décision au Receveur de la commune

intéressée.

Pr. L.R. PRÉFET :
Le Chef de Division,